



**Bidart**  
B I D A R T E

Loi du 5 Avril 1884 (Article 56)

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BIDART  
(N° 210614-07)**

**SÉANCE DU 14 JUIN 2021**

*L'an deux mil vingt et un et le quatorze du mois de juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Bidart, régulièrement convoqué le huit juin s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en application du III de l'article 19 de la Loi n°2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.*

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 29**

**PRÉSENTS**

Emmanuel ALZURI, Maire - Marc BÉRARD, Maryse SANPONS, Christine CAYZAC, Mabel ETCHEMENDY, Marc CAMPANDEGUI, Claire MARJAK, Gérard GOYA, Francis TAMBOURINDEGUY, Adjoint au Maire, Christian BORDENAVE, Pantxo ITHURRIA, Pierre ESPILONDO, Jean-Philippe OUSTALET, Stéphanie MICHEL, Christine CALEN, Florence POEYUSAN, Fabienne LAUTIER-ROY, Sophie DUFJET, Pierre DAGOIS, Alexandra BOUR, Amaia ETCHELECOU, Denis LUTHEREAU, Isabelle CHARRITTON

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ  
POUVOIR**

Sophie VALDAYRON ayant donné pouvoir à Francis TAMBOURINDEGUY, Laurent BRIAULT ayant donné pouvoir à Marc BÉRARD, Éric IRASTORZA ayant donné pouvoir à Marc CAMPANDEGUI, Manuel PORTET ayant donné pouvoir à Mabel ETCHEMENDY, Jeanne DUBOIS ayant donné pouvoir à Isabelle CHARRITTON, Michle LAMARQUE ayant donné pouvoir à Denis LUTHEREAU

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Mme Amaia ETCHELECOU

**OBJET :**

**SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA PISCINE PRIVÉE DU CAMPING BERRUA**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des activités estivales de l'Accueil de Loisirs, les enfants accueillis au centre bénéficient d'un accès à la piscine privée du camping Berrua en matinée les mercredis, jeudis et vendredis, et les jeunes du Local jeunes, de la même façon, les lundis et mardis.

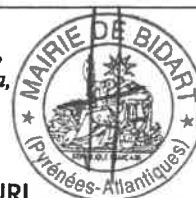
Il est nécessaire aujourd'hui d'adopter les dispositions d'organisation et d'encadrement de cette activité aquatique pour la période de juillet/ août 2021.

*Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'utilisation de la piscine privée du camping Berrua jointe à la présente délibération.*

Fait et délibéré à Bidart, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme et certificat d'affichage.  
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de Bidart,  
Bidarteko Auzapeza,



**EMMANUEL ALZURI**

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture le **16 JUIN 2021**  
et publication ou notification du **17 JUIN 2021**

Le Maire de Bidart,  
*Bidarteko Auzapeza,*



**EMMANUEL ALZURI**